

Rapport d'activité

Année 2012



Centre Suisses-Immigrés

Rue de l'Industrie 10
Case Postale 280
1951 Sion

Tél. 027 : 323 12 16
Fax 027 323 12 46
Email : csivs@bluewin.ch

Sommaire

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE	3
ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS	8
COURS DE FRANCAIS	8
PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)	10
COURS D'INFORMATIQUE À MARTIGNY ET SION	11
JOURNAL DU CSI	12
FORMATION / INFORMATION	13
PARTENARIATS	13
COMITÉ	15
FINANCES	15

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent à l'Office fédéral des Migrations (ODM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

Pour l'année 2012, nous avons traité 454 dossiers (soit une quinzaine de plus qu'en 2011). Les sollicitations se révèlent toujours aussi nombreuses et, les jours de permanence, notre « salle d'attente » est sur-occupée ce qui implique que nos heures officielles d'ouverture sont rarement respectées. Cette année encore, la communauté érythréenne a été très demandeuse et les cas Dublin ont également occupé une large place dans le temps consacré à l'écoute.

Une telle affluence implique que la rédaction de recours, de requêtes et courriers divers ou la constitution de dossiers s'effectuent en dehors du mi-temps consacré à la permanence.

RECOURS

60 recours ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral (83 en 2011), dont 41 (42 en 2011) au nom du Centre Suisses-Immigrés (CSI) :

Au nom du CSI (41)

- **procédure d'asile ordinaire (16) :**
Serbie, minorités (4), Afghanistan (3), Macédoine, Roms (3), Bosnie-Herzégovine, Roms (2), Kosovo, minorité (1), Guinée (1) Guinée Bissau (1), Nigéria (1)
- **NEM, cas Dublin (8) :**
Erythrée, renvoi vers l'Italie (3), Afghanistan, renvoi vers l'Italie (2), Libye, renvoi vers l'Italie (1), Turquie, renvoi vers l'Allemagne (1), Somalie, renvoi vers l'Italie (1)
- **NEM (8) :**
Serbie, Roms (5), Kosovo, Rom (1), Macédoine, Rom (1), Tunisie (1)
- **C/Refus d'autorisation d'entrer en Suisse (3) :**
Erythrée
- **C/Octroi d'admission provisoire (2) :**
Erythrée (2)
- **C/Refus de reconsidération de la mesure de renvoi (3) :**
Afghanistan (1), Kosovo (1), Macédoine (1)
- **C/refus de permis B humanitaire (1)**
Kosovo

En nom propre (19)

- **procédure ordinaire d'asile (11) :**
Sri Lanka (3), Côte d'Ivoire (2), Serbie, Roms (2), Géorgie (1), Macédoine (1), Russie, Bouriatie (1), Bosnie (1)
- **NEM (4) :**
Géorgie (1), Macédoine, Roms (2), Serbie, Rom (1)
- NEM, cas Dublin (4) :**
Afghanistan, renvoi vers la Hongrie (1), Arménie, renvoi vers la France (1), République Démocratique du Congo (RDC), renvoi vers le Portugal (1) Turquie (1)

DEMANDES DE RÉEXAMEN

20 demandes de réexamen (25 en 2011) ont été déposées auprès de l'Office fédéral des Migrations, dont 18 au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine...) :

Au nom du CSI

- Kosovo (3), Sri Lanka (3), Ethiopie (2), Afghanistan (2), Macédoine (2), Iran (1), Guinée (1), Nigéria (1), RDC (1), Géorgie (1), Kosovo, Rom (1)

En nom propre

- Serbie, Rom (1), Iran (1)

REGROUPEMENT FAMILIAL

6 demandes de regroupements familiaux ont été déposées :

- Somalie (2), Chine, Tibet (1), auprès de l'Office fédéral des Migrations (ODM)
- Serbie (1), auprès du Service de la population et des Migrations (SPM)
- Afghanistan (2), auprès de l'ODM, pour les membres de familles afghanes restés en Grèce

6 demandes de regroupements familiaux ont été acceptées par l'ODM :

- Afghanistan, membres de la famille restés en Grèce (3), Erythrée (2), Tibet (1)

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Madame Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais, et tutrice désignée par la Chambre Pupillaire de Sion, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile dans le cadre de leur procédure (auditions et divers courriers administratifs). Les relations avec les responsables du RADOS, structure réservée aux

mineurs non accompagnés, sont excellentes ce qui nous permet d'agir au mieux pour leur intégration au sein de la société d'accueil. Ces jeunes, entre 13 et 18 ans, sont originaires d'Ethiopie, d'Erythrée, d'Afghanistan, de Guinée, du Kosovo, d'Irak, du Sri Lanka, de Tunisie...

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

7 admissions provisoires (20 en 2011) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions ODM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Erythrée (2), Afghanistan (2), Guinée (1), RDC (1) et Serbie, Rom (1)

DEMANDES D'ASILE

Le CSI a introduit **15 demandes d'asile avec autorisation d'entrer en Suisse** pour des personnes dont les membres de la famille bénéficiaient du statut de réfugié en Suisse :

Erythrée :

- Enfant majeur resté en Erythrée (1)
- épouses et enfants restés en Erythrée (2)
- sœurs résidant en Egypte, Ethiopie et Kenya (5)
- sœurs avec enfants résidant au Soudan et en Ouganda (3)
- frère résidant au Soudan (1)
- frère arrivé en Suisse depuis la Libye (1)

Syrie :

- pour un couple âgé en attente au Liban (1) à la demande d'amis résidant en Valais

Somalie :

- deux sœurs mineures (1)

Asile obtenu :

- Erythrée (3)
- Syrie (1)
- Iran (1) après 7 ans de procédure

Le centre a dû procéder à **9 auditions (aucune en 2011)** en lien avec les demandes d'asile avec autorisation d'entrer en Suisse déposées au cours des années 2010 et 2011.

Comme indiqué en préambule, la permanence a été fortement sollicitée par les migrants frappés d'une non-entrée en matière (NEM), leur situation étant liée au règlement dit de

« Dublin ». Il s'agit en fait de requérants d'asile ayant transité par un pays européen dans lequel la Suisse est en droit de les renvoyer, le premier pays d'accueil étant chargé de mener à bien la procédure d'asile. Nous avons été confrontés à plusieurs mères seules, essentiellement des femmes érythréennes, ayant à charge des enfants en bas âge qui devaient être refoulés vers l'Italie. Compte tenu de la situation dramatique en matière d'accueil et d'hébergement qui prévaut dans ce pays, situation dénoncée notamment par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires, nous avons tenté quelques recours qui se sont tous soldés par des refus du Tribunal administratif fédéral (TAF).

PERMIS HUMANITAIRES

22 (27 en 2011) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites au nom du CSI :

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Kosovo (5), Erythrée (5), Somalie (3), Bosnie Herzégovine (2), Afghanistan (2), Angola (1), Moldavie (1), Géorgie (1)

En vertu des art. 14 al. 2 LAsi (détenteurs de permis N ou requérants déboutés) :

- Kosovo (1), Turquie (1)

Permis humanitaires obtenus :

14 (17 en 2011) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :

- Angola (4), Kosovo (2), Afghanistan (2), Erythrée (2), Togo (2), RDC (1), Bosnie-Herzégovine (1)

Le CSI a déposé **un** recours auprès du Tribunal Administratif Fédéral (TAF) contre le refus de l'ODM d'octroyer un permis B à une famille kosovare qui totalise un séjour d'une douzaine d'années et qui est financièrement autonome depuis plusieurs années.

Le CSI s'est également engagé auprès de la famille Miroslav CVETKOVIC, en Suisse depuis 9 ans, parfaitement intégrée, afin d'obtenir du Conseil d'Etat valaisan qu'il reconsidère le refus, par la Commission consultative en matière de cas de rigueur, de lui octroyer un permis humanitaire.

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

- des demandes d'attribution cantonale, de transferts de canton
- des recours c/des refus de visas d'entrée (visites)
- des recours c/des refus de renouvellements de permis B
- des droits de réplique en réponse à des déterminations de l'Office fédéral des Migrations (suite à des recours déposés auprès du TAF)
- le droit d'être entendu lors de levées d'admissions provisoires par l'ODM, de refus de renouvellements de permis B par le SPM
- la rédaction de courriers administratifs divers (ODM, TAF, SPM...)
- des demandes de détermination de l'ODM lorsqu'une demande d'asile n'a pas été traitée dans un délai raisonnable

Et pour des demandes de renseignements sur :

- les demandes d'asile avec autorisation d'entrée en Suisse
- les demandes de visas pour entrer en CH
- les mariages mixtes
- les demandes de visas de retour
- les renouvellements de permis B pour étudiants
- les transformations de permis B en C et de permis L en B
- les refus d'autorisation de travail (détenteurs de permis F)
- les requêtes de visas d'entrée pour membres de la famille (visite)
- les mariages, divorces et séparations de couples mixtes

Nous avons également apporté une aide dans la constitution de dossiers de demandes de naturalisation.

Le Centre se révèle souvent le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances. Il est un espace d'écoute et d'aide. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C, qui se voient dans l'obligation de se séparer, voire de divorcer pour des raisons de violences avérées, mais qui risquent, si leur séjour n'atteint pas 3 ans, de perdre leur permis. Pour certaines situations, des contacts avec la LAVI ont été établis.

Durant l'année 2012, Madame Fatxiya ALI ADEN a poursuivi ses activités au sein du groupe de travail romand « Femmes migrantes et violences conjugales » qui s'est constitué afin de porter un amendement à l'art. 50 LEtr, article qui définit les critères pour le renouvellement ou non d'un permis B obtenu par regroupement familial. A noter qu'après deux ans de bataille menée par ce groupe de travail, la Suisse a été mise en examen et, suite à la détermination de Comités onusiens, elle a dû modifier l'article en question.

Ainsi, les critères cumulatifs « violence conjugale **et** réintégration dans le pays d'origine » ont été remplacés par « violence conjugale **ou** réintégration dans le pays d'origine ». Un bémol toutefois à cette avancée, le critère d'**intensité** de la violence subie doit être prouvé, notion qui reste de la compétence des instances appelées à se déterminer sur la prolongation de l'autorisation de séjour.

La permanence est assurée par :

- Madame Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Madame Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Madame Fatxiya ALI ADEN (lundi, mardi après-midi et mercredi soir)
- Monsieur Daniel MOULIN (dans un premier temps le mercredi soir, puis le lundi après-midi)
- Madame Muriel PERRUCHOUD, qui a également assumé le poste de secrétaire (lundi, mardi, jeudi après-midi et mercredi soir)

Madame Catherine FERRARI, membre du Comité, infirmière de formation, est présente lors de la permanence du mardi après-midi, ce qui nous permet d'aborder des questions de santé (psychique ou physique) avec les migrants qui nous consultent et qui nous permet aussi d'aménager des espaces de temps d'écoute.

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

A l'instar des années précédentes, les visites aux requérants, dans leur milieu de vie, par Sœur Marie-Rose GENOUD, sont toujours autant appréciées. Elles nous permettent d'évaluer sur place la situation concrète des migrants et de mieux les accompagner à travers le partage des joies et des épreuves de leur existence souvent mouvementée.

Madame Catherine FERRARI se joint de temps à autre à Sœur Marie-Rose dans ses visites à domicile et accorde également de son temps au suivi de certaines familles de migrants avec lesquelles elle a créé des liens plus personnels.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANCAIS

Le CSI offre, suivant les périodes de l'année scolaire, entre 40 et 42 heures de cours par semaine aux migrants résidant en ville de Sion et dans la région sédunoise.

En 2012, les cours ont été dispensés par 17 enseignants bénévoles dans les niveaux : Alphabétisation, débutant I et II, intermédiaire I et II, moyen et avancé.

Nous avons dénombré 247 inscriptions réunissant une quarantaine de nationalités, la moitié venant d'Europe (dont ¼ de Portugais). Les femmes représentent plus des 3/5. La moitié des participants suit un cours niveau débutant.

Lors des inscriptions, en automne 2012, nous avons dû établir une liste d'attente (une vingtaine de personnes). Dès septembre 2012, un cours renforçant les notions élémentaires a été mis en place sous l'appellation « Intermédiaire I ».

Un cours intitulé « Manger sainement pour un petit prix » a été organisé le 20 novembre 2012 par la Fédération Romande des Consommateurs. Ce cours a rencontré un très bon écho auprès de nos élèves.

Durant l'année, les enseignants ont été réunis :

- le 21 juin 2012, bilan de l'année scolaire 2011/2012
- le 23 août 2012, séance de coordination pour la reprise des cours en automne 2012
- le 5 décembre 2012, présentation des niveaux de compétences linguistiques selon le Cadre Européen de Référence pour les langues puis informations sur les différents permis de séjour, séance organisée par le Groupe cantonal de Travail « Formation »
- le 18 décembre 2012, séance d'information pour les personnes prenant en charge un cours de français en janvier 2013

Aux cours de français s'ajoute un appui scolaire pour élèves migrants de tous âges (maths, allemand, physique, lecture...) le mercredi après-midi de 14h30 à 17h00, cours pris en charge par M. Joseph FISCHER.

Enseignants des cours de français 2012

ANTILLE Christiane, BENEY Narcisse, BORELLA-ROCH Josiane, CRETZAZ Madeleine, FAHRNI Claudine, FISCHER Victoria, FLOREY Marie-Jeanne, GENOUD David, HENIUS Madeleine, LUISIER Françoise, LUYET Jean-Louis, PERRAUDIN Nicole, QUENNOZ Corinne, SCHOEPF Frédéric, Sœur Teresita ZUPPIGER, Sœur Marie-Georges HÉRITIER, VOGEL François

Prestations bénévoles 2012

Les prestations fournies par les enseignants bénévoles sont évaluées entre CHF 110'000.-- et CHF 120'000.--. Cette estimation se base sur les qualifications des enseignants et le nombre d'heures dispensées par chacun d'eux au cours de l'année, cela sans compter l'appui scolaire apporté aux jeunes migrants par M. Joseph FISCHER.

Coordination : Mesdames Christiane ANTILLE et Fatxiya ALI ADEN

Groupes de travail mis sur pied par le service cantonal d'intégration

En 2011, il avait été décidé de former 3 groupes de travail. L'un sur l'intégration, le deuxième sur la formation continue des enseignants et un troisième sur les évaluations et les attestations.

Madame Christiane ANTILLE a participé à plusieurs séances :

Groupe « Formation »

- le 7 mars 2012 (après-midi) pour établir l'état des lieux et formuler les besoins
- le 12 septembre pour organiser une ½ journée de formation pour les enseignants

Groupe « Attestation – Evaluation »

- le 7 mars 2012 (matin) pour établir l'état des lieux et formuler les besoins

Séance plénière des 3 groupes

- le 23 mai 2012 à Sierre

Echanges sur les méthodes utilisées dans les cours d'alphabétisation et présentation d'un nouveau matériel Alpha +

- le 22 juin 2012 à Renens

PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)

Là encore, c'est la poursuite d'un projet qui nous tient à cœur dans la mesure où son objectif vise à l'intégration des femmes migrantes. Il s'agit de :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement (6 à 9 mois)
- créer un lien entre l'école et la famille

Entre 30 et 35 familles ont été suivies, par des accompagnateurs bénévoles, de manière hebdomadaire, à Sion, dans la région d'Ardon-Conthey-Vétroz, à Saxon, Fully, Savièse et St-Maurice (depuis la rentrée scolaire 2012).

Dans le cadre de ce projet, le CSI a développé les activités suivantes :

- recherche d'intervenants bénévoles (accompagnateur-trice-s)
- recherche de nouveaux coordinateurs régionaux
- recherche de traducteurs
- organisation des réunions (coordinateurs et accompagnateurs)
- prise de PV, envoi de diverses informations aux personnes concernées

Coordinateurs régionaux :

- Monsieur Stéphane GERMANIER, remplacé en cours d'année par Monsieur Romain FAVRE pour Sion
- Madame Noémie MARET pour Fully
- Madame Véronique DUBUIS pour Savièse
- Madame Béatrice ROH pour la région Ardon-Contthey
- Monsieur Daniel ROH pour Vétroz
- Madame Michelle GRANDJEAN BOHM pour Saxon
- Madame Laurence FORMAZ pour St-Maurice

A Sierre, l'accompagnement d'une dizaine de familles est mené avec l'appui de la Déléguée à l'Intégration de la ville, Madame Sandrine RUDAZ, Madame Marcelle GAY, Professeure à la HES et des étudiants de la HES et Madame Sonia Z'GRAGGEN de notre Comité.

Une rencontre des responsables régionaux a eu lieu le 1^{er} octobre 2012 au CSI.

Ce projet est supervisé dans son ensemble par :

- Monsieur Olivier DELEVAUX, formateur à la HEPL
- Monsieur Stéphane GERMANIER, médiateur scolaire pour la ville de Sion

Coordination : Madame Fatxiya ALI ADEN

COURS D'INFORMATIQUE À MARTIGNY ET SION

A Martigny, nous avons poursuivi le projet mis sur pied en 2009. Durant l'année 2012, 25 participants, répartis en deux niveaux, ont suivi ce cours. Il s'agit de 19 femmes et 6 hommes. Ce groupe réunit des personnes d'âges, d'origines et de formations très différentes.

Il en va de même pour Sion où le projet a également pris forme en automne 2009. L'année 2012 a réuni 11 femmes de formations différentes.

Tout adulte voulant s'initier à l'informatique de base est accepté dans le cours. La maîtrise de cet outil devrait favoriser le processus d'intégration de ces personnes et si possible leur insertion professionnelle.

Une note particulière est à relever autour de la composition du groupe : il est clairement interculturel dans le sens que quelques autochtones y participent aussi. Cela répond à une dimension forte de l'intégration qui n'est pas seulement à entrevoir pour les personnes étrangères.

Le cours d'informatique s'articule autour de :

- initiation à l'informatique
- connaissance des supports informatiques : Word, Internet
- réponse à des besoins individuels si demande, par exemple type de lettre administrative
- utilisation dans diverses situations de vie : contacts internet avec la famille dans le pays d'origine, recherches sur internet, initiation à la recherche de travail et rédaction d'un CV

Un support de cours est proposé à chaque participant et permet de jalonner les apprentissages effectués. Chaque cours est ainsi prévu et se déroule ensuite selon les possibilités individuelles. D'autres activités décidées par les participants naissent dans ce cadre selon les besoins exprimés : échanges de services et d'informations concernant les enfants, rencontres amicales et informelles en dehors des cours, soutien à de nouveaux participants...

Intervenante : Madame Madeleine HENIUS

JOURNAL DU CSI

Deux numéros ont paru durant l'année 2012, un sur le thème « L'accès au travail », le second sur le thème « Migration et précarité ».

C'est Madame Madeline HEINIGER, membre de notre Comité, qui se charge de la planification du journal, de la réunion des articles, avec la collaboration de Madame Geneviève LEVINE-CUENNET, également membre de notre Comité. La mise en page est effectuée bénévolement par Madame Marie-Paule ZUFFEREY.

STAGES

1^{er} stage pratique, travail social HES-SO

- Madame Thyda BUNMAR (fin de stage, le 30 janvier 2013)
- Madame Caroline DELEZE (début de stage, le 27 août 2012)

Praticienne formatrice : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

Stage pratique, art-thérapie, EESP à Lausanne

- Madame Sarah CONSTANTIN

FORMATION / INFORMATION

Information sur les permis en vigueur en Suisse lors d'une séance organisée par le SPM pour les enseignants des cours de français :

- Le 5 décembre 2012

Elèves HES

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration.

Intervenante : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

PARTENARIATS

REDIDA (Rencontre d'ici et d'ailleurs)

Dans le cadre de cette fête interculturelle organisée chaque deux ans par la Sous-Commission des Etrangers de la ville de Sion, le CSI s'est occupé de réunir les communautés étrangères, une vingtaine pour l'édition 2012, pour programmer les stands repas et un atelier (Erythrée).

Plusieurs réunions préparatoires ont permis d'organiser au mieux la fête qui s'est déroulée les 29 et 30 août 2012. Les membres du Comité et les collaborateurs du CSI ont été recrutés pour les stands d'informations.

Coordinatrice : Madame Muriel PERRUCHOUD

SEMAINE CONTRE LE RACISME

Durant la semaine du 21 au 28 mars 2012, le CSI a participé aux actions mises en place par la ville de Sion, en collaboration avec la Déléguée à l'intégration de la ville, Madame Christelle JOST, et le Centre Rencontres, Loisirs et Cultures dans le cadre de son projet de bus itinérant intitulé « Les jeunes Sédunois du Monde » qui a parcouru les cours d'écoles, les places publiques afin de mettre en avant la richesse d'une société diverse et multiculturelle.

Pour clore la semaine, une « Action petit-déjeuner équitable », a été organisée. Une table ronde réunissant Sœur Marie-Rose GENOUD, Madame Françoise JACQUEMETTAZ et des migrants dont quelques participantes au cours d'intégration pour femmes étrangères (CIF) de l'OSEO Valais, a permis de partager leurs parcours de vie et leur engagement en faveur des migrants résidant dans notre canton.

SOUS-COMMISSION POUR LES ÉTRANGERS DE LA VILLE DE SION

La Sous-Commission, dont le CSI est membre, s'est réunie les 6 mars, 15 mai, 18 octobre et 12 décembre 2012.

Madame Françoise JACQUEMETTAZ représente le CSI au sein de la Sous-Commission.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ÉTRANGERS (ODAE)

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années

Intervenante : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

VIVRE ENSEMBLE

Françoise JACQUEMETTAZ fait partie du comité de rédaction de cette publication qui paraît 5 fois par année et dont le contenu traite de la situation des requérants d'asile vivant dans notre pays. Le Comité se réunit chaque deux mois à Lausanne afin de mettre au point le numéro à paraître.

L'Assemblée générale de Vivre ensemble s'est tenue le 2 novembre 2012 au CSI. A cette occasion, une conférence de Madame Marie-Claire KUNZ du CSP de Genève sur l'évolution du droit d'asile au cours de ces dernières années a permis aux personnes présentes de faire le point sur les dernières mesures urgentes prises par le Conseil fédéral en matière d'asile.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2012, Madame Fatxiya ALI ADEN et Monsieur Daniel MOULIN ont représenté le CSI au sein de la COPERA.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement d'une **septantaine** de bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles s'est déroulé le 2 février. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaboratrices du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

COMITÉ

Le Comité s'est rencontré lors de 10 réunions mensuelles. C'est l'occasion de parler des situations qui se présentent au cours du mois écoulé dans le cadre de la permanence ainsi que de soumettre un certain nombre de questions ou de propositions qui relèvent du Comité.

Comité du CSI :

Présidente : JACQUEMETTAZ Françoise

Membres : ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, DELÉVAUX Olivier, FERRARI Catherine, HEINIGER Madeline, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, PALLARA Juan, SERMIER Marc, Z 'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2012 se solde par un résultat négatif de Frs -6'238.83

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2011 et 2012

	2012	2011
	Frs	Frs
PRODUITS		
Cotisations individuelles	7'300.00	7'100.00
Cotisations collectives	800.00	720.00
Cotisations de soutien	4'000.00	4'800.00
Participation St-Alexis	10'000.00	10'000.00
Dons	2'745.00	3'990.00
Loterie Romande	0.00	0.00
Commission Intégration Sion	8'000.00	7'000.00
Sub. cantonaux & communaux int.	65'800.00	64'600.00
Sub.cantonaux Intégration solde 2011	12'400.00	10'991.00
Sub.cantonaux & communaux	48'000.00	48'000.00
Indemnités PF	6'308.65	7'650.00
Recettes diverses, intérêts	777.76	1'326.37
Contributions RA & Dépens ODM	3'559.46	8'315.00
Inscriptions cours français	9'030.00	5'790.00
Dissolution provision	3'000.00	12'000.00
Total des produits	181'720.87	192'282.37
CHARGES		
	Frs	Frs
Frais de personnel	120'425.40	104'802.35
Salaires permanence, secrétariat, PF	77'885.60	66'788.70
Défraiements stagiaires	3'400.00	3'650.80
Salaires cours d'informatique	9'789.35	6'931.65
APG	-3'562.00	0.00
Charges sociales	14'965.05	14'205.20
Frais de déplacements	17'947.40	13'226.00
Frais généraux	67'534.30	53'523.90
Location et charges des locaux	38'772.00	29'806.45
Matériel bureau, archivage, informatique	1'505.55	941.40
Ordinateurs, imprimantes	2'566.00	800.00
Photocopieuse (entretien et papier)	2'060.65	8'810.05
Frais de port et CCP	3'353.65	3'084.85
Téléphone & Internet	5'744.55	1'919.60
Matériel cours de langue et formation	813.90	773.65
Frais documentation	320.40	444.90
Imprimés divers et publicité	2'307.80	997.20
Frais d'assemblées	171.05	506.70
Animation: Noël, juin, repas bénévoles	1'406.65	1'718.50
Animation Femmes, AME, Art thérapie	240.90	703.80
Frais divers	1'767.55	2'537.40
Mobilier	6'503.65	479.40
Total des charges	187'959.70	158'326.25
Perte (-) Bénéfice de l'exercice	-6'238.83	33'956.12

La présentation des comptes de l'exercice 2011 a été adaptée à titre de comparaison

BILANS DES EXERCICES 2011 et 2012

	31.12.2012	31.12.2011
	Frs	Frs
ACTIFS		
Caisse	82.40	64.05
CCP	161'723.65	156'647.69
Banque	21'016.93	20'964.52
Débiteurs	10'000.00	10'000.00
Total des actifs	<u>192'822.98</u>	<u>187'676.26</u>
	31.12.2012	31.12.2011
	Frs	Frs
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Créanciers	<u>18'927.95</u>	<u>6'639.15</u>
Fonds affectés		
Fonds Marie-Rose	25'000.00	25'000.00
Aides ponctuelles	<u>6'742.15</u>	<u>7'645.40</u>
	<u>31'742.15</u>	<u>32'645.40</u>
Fonds propres		
Fortune et réserves au début de l'année	148'391.71	114'435.59
Perte (-) Bénéfice de l'exercice	<u>-6'238.83</u>	<u>33'956.12</u>
	<u>142'152.88</u>	<u>148'391.71</u>
Total des passifs	<u>192'822.98</u>	<u>187'676.26</u>

Sion, février 2013

Christiane Antille, Caissière